

CONSEIL MUNICIPAL
De ce jeudi 18 avril 2024, à 17h30
Hôtel de ville

Dumbéa, le 18 avril 2024

Vingt-cinq délibérations sont à l'ordre du jour de la séance de ce jeudi 18 avril, dont celles portant sur des subventions à des associations, sur la promotion touristique ou encore sur des actions favorisant le développement durable.

Soutien au secteur touristique de Dumbéa

Après la réalisation d'une carte touristique de la commune en 2023, la Ville propose de signer une nouvelle convention avec la SPL Tourisme Sud à hauteur de 2 millions de francs pour poursuivre le développement touristique et environnemental de Dumbéa et renforcer encore un peu plus l'accompagnement des acteurs du tourisme sur la commune.

Protection de l'environnement et développement durable

Plusieurs délibérations ont pour finalité la protection de l'environnement. Il est notamment question de l'aménagement du cheminement en modes doux de sections entre Koutio et Apogoti, du renouvellement de l'éclairage de l'espace public en LED, de la réalisation d'une nouvelle déchèterie, située cette fois dans le sud de la commune, et de la mise en place d'une dizaine de points d'apports volontaires pour les contenants en verre.

Plus de 10 millions de subventions diverses

Plusieurs délibérations sont destinées à octroyer des subventions aux associations et organismes de la commune, ou œuvrant pour elle et les Dumbéens, notamment dans la culture, le sport, le social ou encore les APE des écoles de Dumbéa.

Pièce jointe : OJ CM du jeudi 18 avril 2024

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc